



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

soins et maintien à domicile

Question écrite n° 63904

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur les conséquences du déficit de personnels qualifiés en matière de soins médicaux et infirmiers spécialisés. Plusieurs associations font en effet valoir les effets déplorables d'un tel manque de professionnels diplômés sur la vie de nombreux malades nécessitant des soins particuliers au quotidien, à l'instar des personnes souffrant de sclérose en plaques. Face à ce constat inacceptable, il souhaiterait savoir quelles mesures concrètes il entend adopter afin qu'il y soit mis un terme.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63904

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juillet 2001, page 4083